

Dispositif Argent de poche

DOSSIER D'INSCRIPTION AVRIL 2024

Commune de SAINT-GÉRAND-CROIXANVEC

Tél : 02 97 51 40 09

Mail : mairie@saint-gerand-croixanvec.bzh

Nom :

Prénom :

Sexe (cocher) : M F

Date de naissance :

Adresse :
.....

Tél portable :

Adresse mail : @

Représentant légal : Tél fixe : Portable :

Adresse mail : @

Situation (cocher) : Collège Lycée Autre

Etablissement :

Disponibilités : Vacances d'Avril 2024 de 9h à 12h

Lundi 22/04 Mardi 23/04 Mercredi 24/04 Jeudi 25/04 Vendredi 26/04

Pièces à joindre obligatoirement :

- Copie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social ou carte vitale
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Autorisation parentale complétée

LES INSCRIPTIONS SE FONT
DANS LA LIMITE DES PLACES
DISPONIBLES ET PAR ODRE
D'ARRIVEE.

Signature du candidat

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur,
agissant en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points
suivants :

↳ La commune de SAINT-GÉRAND-CROIXANVEC ne sera en aucun cas
réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche »
et la somme versée pour la participation ne pourra être considérée comme un
salaire.

↳ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture
sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation demandant
la preuve de la présente couverture sociale est demandée lors de l'inscription
du jeune. Si le jeune est amené à se blesser, au cours de l'activité ou au cours
du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en charge par
son propre régime de couverture sociale.

↳ La commune de SAINT-GÉRAND-CROIXANVEC a souscrit auprès d'une
compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile
» lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être
occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du
déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport
aux autres.

Autorise mon enfant :

NOM.....

Prénom.....

Domicilié(e).....

à participer au dispositif « Argent de Poche »

Dans le cadre des missions « Argent de Poche » des reportages photos, vidéos
peuvent être réalisés avec vos enfants ; ces supports sont susceptibles d'être
utilisés pour faire connaître les différents chantiers effectués sur la commune
et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant

Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à..... le.....

**Signature précédée de la mention
« Lu et Approuvée »**

**Pour tout renseignement
contacter la mairie : 02 97 51 40 09**